

# United Nations Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017

TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

REFERENCE: LA 41 TR/2024/CB/DH

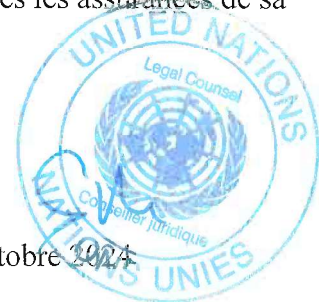
Le Bureau des affaires juridiques de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments aux missions permanentes des États Membres et des États non-membres auprès de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de les informer que la Section des traités du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies organisera ses prochains Séminaires sur le droit et la pratique des traités relatifs à *l'œuvre de la Section des traités du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies*. Les deux séminaires se tiendront au Siège des Nations Unies, le jeudi 5 décembre 2024 en anglais et le vendredi 6 décembre 2024 en français, respectivement.

Les séminaires porteront sur la pratique dépositaire du Secrétaire général pour les traités multilatéraux déposés auprès de lui ainsi que sur l'enregistrement et la publication des traités en vertu de l'Article 102 de la Charte des Nations Unies (voir programme ci-joint).

En outre, une séance sur les *procédures consultatives de la Cour internationale de Justice* sera proposée dans la matinée de chaque atelier par un représentant du Département des affaires juridiques du Greffe de la Cour internationale de Justice.

Les membres des missions permanentes qui souhaitent participer à l'un des séminaires sont priés de s'inscrire à l'avance en envoyant un courriel indiquant leur nom, leur titre, leur nationalité, leurs coordonnées, ainsi que la langue dans laquelle ils ou elles souhaitent participer au Séminaire, à [treatysection@un.org](mailto:treatysection@un.org), au plus tard le 29 novembre 2024. Les membres des missions permanentes peuvent participer à la totalité du Séminaire ou, s'ils le souhaitent, seulement à la partie qui aura lieu en matinée.

Le Bureau des affaires juridiques de l'Organisation des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes des États Membres et des États non-membres auprès de l'Organisation des Nations Unies les assurances de sa très haute considération.



10 octobre 2024